

CHOLÉRA

Asie

Malaisie. — Un cas de choléra El Tor confirmé par le laboratoire, a été rapporté dans le District sanitaire de Kulim, dans l'Etat de Kedah (Malaisie occidentale) le 6 février. Une enquête est en cours afin d'établir la source de l'infection. L'Etat de Kedah était indemne de choléra depuis l'épidémie de 1963-64, à l'exception toutefois de cinq cas sporadiques observés entre le 26 mai et le 3 août 1968.

CHOLERA

Asia

Malaysia. — One case of cholera El Tor confirmed in the laboratory has been reported from Kulim Health District, Kedah State (West Malaysia) on 6 February. The source of infection is being investigated. Since the epidemic of 1963-64 Kedah State has been free of cholera except for five sporadic cases occurring between 26 May and 3 August 1968.

VARIOLE

Afrique

Soudan. —¹ Trois nouveaux cas ont été signalés dans la Province du Nil bleu. Il s'agit d'une personne venue de la Province du Haut-Nil et de deux contacts des cas précédemment notifiés. Un rapport concernant cette poussée de variole sera publié prochainement.

SMALLPOX

Africa

Sudan. —¹ A further three cases have been reported from the Blue Nile Province. One of the patients is from the Upper Nile Province and two are contacts of the cases previously reported. An epidemiological report of the outbreak will follow.

¹ Voir N° 5, p. 97.

¹ See No. 5, p. 97.

**CERTIFICATS DE VACCINATION EXIGÉS
DANS LES VOYAGES INTERNATIONAUX**

Amendement à la publication de 1969

**VACCINATION CERTIFICATE REQUIREMENTS
FOR INTERNATIONAL TRAVEL**

Amendment to 1969 publication

**Arabie Saoudite
Saudi Arabia**

Insérer — insert:

A partir du 19 mars:

Choléra. — Et des pays dont une partie est infectée. Le certificat doit mentionner que 2 injections de vaccin ont été pratiquées à un intervalle de 7 jours au moins et 30 jours au plus. Une seule injection faite au cours des 6 mois qui suivent une vaccination ou une revaccination enregistrée rend le certificat valable pour une nouvelle période de 6 mois. Les voyageurs venant de ces pays doivent, en outre, présenter un certificat — délivré 7 jours au plus avant leur départ — attestant les résultats négatifs d'une culture de selles; ce certificat doit être délivré par un laboratoire autorisé à cet effet, et il doit être certifié conforme par l'autorité sanitaire. *

As from 19 March:

Cholera. — And from countries any parts of which are infected. The certificate must show 2 injections at not less than 7 days' and not more than 30 days' interval. For revaccination carried out within 6 months of a recorded vaccination or revaccination, a single injection renders the certificate valid for a further 6 months. In addition, arrivals from these countries are required to submit a certificate, dated not more than 7 days before their departure, recording the negative results of stool culture. This certificate must be delivered by a licensed laboratory and attested to by the health authority. *

* La conformité de cette mesure avec le Règlement peut prêter à discussion et l'Organisation est en communication avec l'administration sanitaire intéressée.

* Conformity of this measure with the Regulations may be open to question and the Organization is in communication with the health administration concerned.

Choléra Cholera	Fièvre jaune Yellow fever	Variole Smallpox
⊙	Z ⊙	○
⊙	Z ⊙	○